

## Grand Prix :

# Déplacements, patrimoine bâti, tertiaire : 3 champs d'action pour Bourg-en-Bresse

Primée par les Prix Energies Citoyennes 2014 dans la catégorie « entre 20 000 et 100 000 habitants », la Ville de Bourg-en-Bresse (Ain, 40 000 habitants) a mis l'accent sur la démarche participative pour définir sa politique et ses actions environnementales.

Aujourd'hui, 80 % des actions définies dans l'Agenda 21 de Bourg-en-Bresse sont engagées. Vingt-trois constituent le Plan Climat Energie Territorial (PCET) de la ville. Trois axes majeurs ont été retenus : le patrimoine bâti, le tertiaire et les déplacements. Quelques exemples d'actions menées : la réhabilitation du pôle petite enfance a permis une réduction des consommations de 70 % ; la chaufferie au bois qui verra le jour en septembre 2015 desservira une dizaine d'établissements publics.

Au printemps 2015 aura lieu la rénovation simultanée de trois groupes scolaires, pour un coût d'investissement d'environ cinq millions d'euros. Comment la ville peut-elle lancer un tel chantier ? Grâce à la Société Publique Locale (SPL) « Efficacité énergétique OSER », née en 2012 sous l'impulsion de la région Rhône-Alpes, et qui fédère aujourd'hui une quinzaine de collectivités, dont Bourg-en-Bresse, qui est un des moteurs. Chaque collectivité est actionnaire ; ce système permet de mutualiser les investissements mais aussi d'échanger des conseils.

### Vaste programme de rénovation du bâti

Au-delà des trois groupes scolaires, c'est tout un programme de rénovation thermique des bâtiments municipaux qu'a engagé la ville, pour une durée de quinze ans : les gymnases, le centre culturel et les bâtiments administratifs vont en bénéficier.

Par ailleurs, la ville a mis en place un Plan d'Administration Eco-responsable (PAE), portant sur les déplacements, l'utilisation des consommables et du papier, la sensibilisation des agents aux éco-gestes. La consommation de papier a diminué de 20 % depuis 2009. Enfin, l'usage du vélo a été favorisé, via la construction de 40 km d'aménagements cyclables entre 2009 et 2013, portant à 64 kilomètres les linéaires d'aménagements cyclables, pour 190 kilomètres de voirie au total.



Le désherbage manuel permet de supprimer l'utilisation des pesticides.

Eclairage de monuments de la ville par des lampes à LED.



La ville a acquis un premier véhicule utilitaire roulant au gaz naturel.



## TÉMOIGNAGE

**Isabelle Maistre,**

seconde adjointe au maire en charge de l'Agenda 21



“ Un travail partenarial mené avec les citoyens, les associations et les agents municipaux “

“ Les réflexions autour de l'Agenda 21 ont commencé en 2009. Au total, 70 actions ont été définies. Des personnalités de la société civile et du corps associatif ont eu des voix délibératives au sein du comité de pilotage de l'Agenda 21 : une première en France... Les Prix Energies Citoyennes revêtent un intérêt multiple. C'est une reconnaissance du travail accompli par les élus, les associations, les citoyens mais aussi les 900 agents de la ville qui se sont beaucoup investis au quotidien. Aujourd'hui, nombre d'entre eux viennent à vélo le matin... En dépit de la baisse des dotations de l'Etat, nous allons poursuivre nos efforts et nos actions. C'est un mouvement inéluctable vu l'augmentation du coût des énergies fossiles. La chaufferie au bois sera trois fois plus rentable dans quinze ans qu'elle ne l'est aujourd'hui. ”

### Quelques points clés :

- Après la réalisation des travaux sur certains groupes scolaires, leurs consommations d'énergie ont diminué de **60 %**.
- **+ 63 %** d'aménagements cyclables ont été réalisés en cinq ans.
- Au moins **85 %** de combustibles seront issus des énergies renouvelables dans la future chaufferie bois, entraînant une **baisse de 40 %** de la production de CO<sub>2</sub>.



Déposez votre candidature pour les Prix Energies Citoyennes avant le 6 mars 2015 sur [www.energies-citoyennes.fr](http://www.energies-citoyennes.fr)